

Votants : 72

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 03 février 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 10 février 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - CRÉATION D'UN POLLINIARIUM SENTINELLE

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Florence VILLES, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Thibault HEBRARD, Romain DUPEYROU pouvoir à Gérard LEFEVRE, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Séverine VACHON, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Marcel MOINARD pouvoir à Anne-Sophie GUICHET, Rose-Marie NIETO pouvoir à Florent SIMMONET, Claire RICHECOEUR pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Johann SPITZ pouvoir à Jacques BILLY.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard LABORDERIE.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Emmanuel EXPOSITO, Christophe GUINOT, Elisabeth MAILLARD, Lucy MOREAU, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 10 FÉVRIER 2025

PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE TERRITORIALE - CRÉATION D'UN POLLINARIUM SENTINELLE

Madame **Séverine VACHON**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu les articles L.5216-7-1 et L.5215-27 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais,

Chaque année en France, 20% des enfants et 30% des adultes souffrent d'allergies au pollen avec des symptômes plus ou moins graves (rhinites, conjonctivites, asthme etc.). Des études ont démontré l'intérêt de traiter, le plus tôt possible, les personnes souffrant des allergies liées aux pollens. Connaître les émissions de pollens en temps réel est donc primordial.

Aussi, dans le cadre de la mise en place de ses actions de développement durable et de prévention en santé environnementale, la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) et la Ville de Niort souhaitent réaliser un pollinarium sentinelle en lien avec l'Association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF).

En parallèle, dans le cadre de Son Plan Climat Air Énergie territorial et à la croisée du Contrat local de santé, la Communauté d'Agglomération du Niortais s'est engagée dans la lutte contre l'ambrosie, plante dont les pollens sont extrêmement allergisants.

Le pollinarium est aussi un nouveau vecteur de sensibilisation à la santé environnementale, à ce titre il sera ouvert aux visites de groupes et en particuliers aux écoles. De plus, une information permanente sur le site « Vivre à Niort » et de « Niortaglo » permettra de renvoyer les usagers vers la newsletter.

Par conséquent, la Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération du Niortais proposent de mener ensemble un projet de pollinarium qui permettra de connaître précocement la libération des grains de pollen et d'informer par une newsletter les personnes allergiques et les professionnels de santé de toutes les communes de l'Agglomération.

Visuellement, le pollinarium est un espace dédié de 100 – 150 m², composé de pots et de jardinières regroupant les principales espèces allergisantes locales.

Avant d'être considéré comme fonctionnel, le pollinarium subira une phase de test pendant une période d'un an à partir des plantations. Le pollinarium permettra d'informer le public et les professionnels de santé à partir du second semestre 2026.

La convention entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Ville de Niort permet de distinguer les engagements de chacun.

De façon synthétique, l'Agglomération s'engage à ce que le pollinarium soit installé sur son terrain (situé derrière le siège social de la CAN) et à l'entretenir.

La Ville de Niort s'engage sur la coordination des volets scientifiques et techniques accompagnée par l'association des Pollinariums Sentinelles de France (APSF), sur la création du pollinarium en régie et sur la prise en charge des relevés polliniques quotidiens.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la création d'un pollinarium sentinelle de 100 à 150 m² sur le terrain situé derrière le siège de la Communauté d'agglomération du Niortais ;
- Approuve la convention de prestation de service entre la CAN et la Ville de Niort ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à viser tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Séverine VACHON

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée